

LA VIGIE

JOURNAL DE CRITIQUE ET D'OPINION

Vol. 5 - No. 21 - Lundi, 25 Juillet 1910

Abonnement: \$3.00 par an. 1 cent le numéro.
Tarif d'annonces: 1ère insertion 15c. la ligne, 2ème insertion, 10c. la ligne

Publié tous les matins par la C^{ie} Vigie, 8 rue Collins, Haute-Ville

si sa première visite à Lanigan coïncide avec une pluie que tout le monde est unanime à saluer avec bonheur.

En quittant Port-Arthur, il a vu des merveilles de progrès, voyageant à travers un pays d'enchantelements, depuis les riches prairies du Manitoba à la vallée de l'Assiniboine et le fertile plateau de Saskatchewan, où il serait heureux de s'établir s'il avait à abandonner la situation qu'il occupe. "Mais, ajouta-t-il, je ne donner (rires).

Il n'a pas menagé ses expressions flatteuses à l'adresse du peuple de Lanigan qui, en trois ans, a bâti cette ville florissante.

Le Dr Neely lui présenta ensuite une délégation de l'association des grands producteurs de grains du district et composée de MM. Ross, Fletcher et Henderson. Ces messieurs ont très nettement exprimé leurs idées sur le chemin de fer de la Baie d'Hudson, sur le contrôle par le gouvernement des élévateurs aux centres d'expédition du grain et la réduction du tarif. Ils se sont exprimés en libéraux et en partisans du libre-échange de l'école de Manchester, tout en admettant l'impossibilité de son application au Canada. Pour eux, dans un pays agricole, c'est vers l'agriculture que les capitalistes doivent surtout diriger leur énergie et les instruments agricoles étant la nature première pour les cultivateurs, on devrait les admettre en franchise.

Le premier ministre leur a répondu qu'il est lui-même un libre-échangiste de l'école de Cobden, mais comme ici pas plus qu'ailleurs il n'est possible d'atteindre la perfection, on doit s'attendre à faire pour le mieux. Quant au chemin de fer de la Baie d'Hudson, cette question est du ressort de son collègue, l'honorable M. Graham. En ce qui concerne les élévateurs, il y a à un défaut auquel il faut porter remède, et ce remède sera appliqué (appl.)

L'honorable G. P. Graham a dit que le chemin de fer de la Baie d'Hudson sera certainement construit rapidement. Quand il parle du chemin de fer, il entend aussi, la construction de cales-sèches, quais, élévateurs et steamers. Que le nouveau chemin de fer soit la propriété du gouvernement ou d'un syndicat, il est entendu que le peuple aura le contrôle des taux.

Les derniers orateurs ont été M. McDonald, de Pictou et l'honorable Walter Scott. Le premier a donné comme illustration de la grande diversité des intérêts en ce pays, sa province d'où on tire le charbon, et l'honorable Walter Scott a rappelé que les griefs du peuple aujourd'hui sont loin d'être aussi nombreux et variés qu'ils l'étaient il y a quatorze ans, à l'arrivée des libéraux au pouvoir.

Sir Wilfrid passera ici la journée de demain (dimanche) et partira lundi matin pour Humbolt.

QUELQUES EXTRAITS

"Je dis que nous sommes pas mûrs pour l'indépendance. Eussions-nous la paix à l'intérieur que le voisinage immédiat et exclusif de la république américaine (pardon, o mène de Goldwin!) devrait suffire à nous faire ajourner le moment de notre émancipation."

Henri Bourassa, 20 octobre 1901.

"Livrée à l'autorité absolue du Parlement Canadien, notre constitution subirait des assauts formidables dirigés surtout contre la minorité française qui ne trouverait alors d'autre refuge que le grand tout américain." Idem.

"Si l'Empire Britannique est dissous, l'acte de l'Amérique Britannique du Nord cesse d'exister en même temps et avec sa disparition s'effacent toutes les garanties constitutionnelles qu'il contient."

R. L. Borden, (3 fév. 1910)

"Je suis de ceux qui croient que, tant que le Canada ne sera pas prêt à jouir de la plénitude de son indépendance, les événements qui se déroulent à l'heure actuelle (1905) nous démontrent la nature des dangers qui nous menaceraient si le parlement canadien pouvait modifier à sa guise les lois organiques. C'est sous la tutelle de l'Angleterre que nous continuerons de trouver les moyens les plus efficaces de nous développer et de conserver notre vie nationale." H. Bourassa, 17 avril 1905.

MM. Bourassa et Borden, les chefs du parti oppositionniste, ont raison.

Nous ne sommes pas mûrs pour l'indépendance; la tutelle de l'Angleterre nous offre, à nous canadiens-français surtout, des garanties indispensables à notre développement et à la conservation de notre vie nationale; le voisinage des Etats-Unis est dangereux et à craindre pour une poignée d'individus du même sang qui veulent conserver leur langue, leur religion et leurs aspirations; la puissance de l'Angleterre n'est pas immuable et gare à nous, le jour où l'empire sera dissous: ce sera la fin de la constitution qui nous garantit nos libertés.

Aussi, d'après les déclarations des adversaires les plus acharnés du gouvernement Laurier, il résulte que nous devons faire au moins quelque chose pour conserver la tutelle de l'Angleterre jusqu'à ce que nous soyons mûrs pour l'indépendance. M. Bourassa qui ne manque pas de flair, nous avertira de l'heure et du jour où nous aurons atteint pleine maturité.

Il résulte encore que le devoir national nous impose, dans la mesure de nos forces, d'employer les moyens propres à faire retarder le moment de la dissolution de l'Empire afin que notre race soit à l'abri des assauts formidables et n'aille pas chercher son refuge dans le grand tout américain."

Mais pour que cette tutelle, dont parle M. Bourassa, soit fructueuse et produise l'effet que nous en attendons, il ne suffit pas que le Canada reste le même vis-à-vis l'Angleterre,—un enfant qu'elle est tenue d'emballoter jusqu'à majorité—mais il importe principalement et surtout que la fortune de la mère-patrie ne varie point, et qu'elle-même soit toujours une nation prospère, puissante et respectée.

Je sais aussi bien que n'importe qui que nous ne sommes pas les maîtres des destinées de l'Angleterre et de l'Empire. Mais je crois que, dans notre propre intérêt, nous devons l'aider à conserver ses positions; que nous devons alléger son fardeau, en organisant notre défense; que nous devons être en état de la soutenir dans les jours sombres, afin que l'Empire ne soit pas dissous et que les événements n'aillent pas précipiter notre émancipation et nous jeter dans la gueule du loup.

Mais il faut que nous sauvagions notre autonomie qui nous coûte de rudes batailles et que le peuple décidé, par ses mandataires, s'il y a lieu d'assister la mère-patrie. Ce serait également mauvaise politique que de faire une brèche trop profonde à notre fortune nationale, comme le voudrait M. Borden.

Il est donc de toute nécessité que nous organisions la défense de l'Empire en veillant avec un soin jaloux à notre territoire et en nous tenant prêts à donner un léger coup d'épaule à l'Angleterre,

quant la conscience publique le dictera, comme d'ailleurs, l'Angleterre elle-même est toujours prête à prendre notre défense si jamais nous le réclamions.

Ainsi, le gouvernement Laurier a saisi ce que MM. Bourassa et Borden avaient eux-mêmes compris; il fait en sorte que nous restions encore longtemps sous la tutelle de l'Angleterre et que les Canadiens-français n'aillent pas perdre les précieux avantages que leur donne l'Acte de la Confédération.

PIC.

MONTMAGNY ET LA MARINE

Que nos amis de Montmagny ne s'effrayent pas: M. Monk, qui va chez eux, dimanche prochain, sans invitation, n'est pas du tout redoutable. A Beauport, il a déserté le champ de bataille, mais l'opinion lui était manifestement hostile. Il était alors escorté de M. Lavergne et de M. Lespérance: ils sont partis tous trois avant la fin de l'assemblée, sans même saluer ni remercier M. L. Z. Joncas, maire de Beauport, dont la conduite avait été loyale et qui ne méritait pas d'être traité aussi cavalièrement. L'incident démontre un manque de tact et de politesse de la part de M. Monk, mais surtout il indique son manque de confiance dans le rôle que ses alliés du moment le forcent de jouer en public.

Il ne faut pas s'y tromper, en effet: les excursions de M. Monk, de ci de là, à travers la province de Québec, ne sont pas organisées et tenues de sa propre initiative. Ce n'est pas lui qui a choisi Beauport, Saint-Eustache et Montmagny pour y débiter ses lamentations sur l'ingratitude de ses chefs, sur la ruine de sa santé et de sa carrière politique, sur sa propre impuissance à soulever les foules. Ce thème ennuyeux, colporté d'un endroit à l'autre par un homme ennuyé, les électeurs de Montmagny l'entendront dimanche prochain et ils diront, comme les citoyens de Saint-Eustache et de Beauport: "Quel ennuyant! On dirait qu'il bâille en parlant; ce qui est certain, c'est qu'il fait bâiller tout le monde. Son discours est une complainte de juif-errant, condamné à courir le monde, sans trêve ni repos, frappé d'un mal incurable, et répétant comme le Moïse d'Alfred de Vigny: "Laissez-moi m'endormir du sommeil de la terre".

Mais ses cornes le forcent à se tenir éveillé et à marcher, car ce sont eux qui empêchent les bénéfices de cette exhibition foraine.

A Beauport et à Saint-Eustache, M. Monk a dit que son rôle politique était fini et qu'il n'ambitionnait pas de prendre la direction d'un parti nouveau. Son rôle se borne à se plaindre et à critiquer. Aucun programme à substituer à celui du gouvernement, au sujet de la marine de guerre; aucun appel à la fierté nationale des Canadiens-français; rien qui remue le cœur, rien qui parle à l'intelligence, rien qui crée l'enthousiasme. Il est de la "p'tite ordre", comme disait un bon conservateur après l'avoir entendu. Ceux qui le mènent abusent de son manque d'énergie et de sa veulerie pour le risquer un peu partout et l'endommager le plus possible. A Beauport, ils l'ont entouré de nullités, et n'ont pas eu la décence de clore convenablement une assemblée qu'ils avaient eux-mêmes organisée à grands frais. Les sept ou huit orateurs qui devaient se faire entendre après lui l'ont abandonné dans la déroute et sont restés

muets comme des carpes. M. Laundry, de l'Événement, avait déjà tiré son discours de sa poche, quand un ami l'a charitablement prévenu que la consigne était de se taire, afin de mieux accentuer l'insignifiance de M. Monk.

A Saint-Eustache, ce fut le contraire. Pour accentuer cette même insignifiance du chef, le sieur Prévost et le sieur Bourassa, après l'avoir laissé pérorer pour la forme, l'ont mis au rancart et ont posé devant la foule en vrais sauveurs du peuple.

Comme disait quelqu'un: M. Monk, qui avait trop maigre d'eau à Beauport, a failli se noyer à Saint-Eustache.

Que fera-t-il à Montmagny? Il y a beaucoup de marins, dans ce comté et dans les comtés voisins de L'Islet et de Bellechasse. On n'est pas comme M. Monk par là: on n'a pas le mal de mer rien qu'à regarder se balancer une chaloupe; on y connaît les bateaux du gouvernement, on les aime, et on ne serait pas effrayé d'occuper une bonne position sur un vaisseau de guerre. C'est qu'il s'y trouve des générations de capitaines et de matelots pour qui le grand Fleuve, le Golfe et l'Océan sont des amis qui ont bercé leur jeunesse, leur âge mûr et quelquefois leurs vieilles années. C'est qu'ils sont chez eux sur le pont d'un navire, petit ou grand; c'est qu'il n'ont pas peur des tempêtes, et que leur courage doublé de foi robuste, est plus fort qu'elles.

Ah! vous irez dans ce pays-là, M. Monk, dans un temps de l'année où la plupart de ces loups-demer sont allés au loin exercer sur les flots le rude mais honorable métier qu'ils tiennent de leurs ancêtres. Prenez garde, toutefois: leurs femmes, leurs filles, et leurs enfants feront partie du peuple, et vous cracheront leur mépris à la figure, si vous osez y parler de la Marine canadienne comme vous l'avez fait ailleurs.

Souvenez-vous aussi que le plus riant vaisseau en fer construit par le gouvernement fédéral dans ses chantiers de Sorel porte le nom glorieux de "Montmagny," et que plus de la moitié de l'équipage se compose de marins choisis, des plus habiles et les meilleurs, dans le comté de notre ami, Cyrias Roy.

POUR LA TEMPERANCE

En écrivant l'opuscule "Sobre et Riche", M. le juge Lemieux a fait une bonne action, qui mérite sa récompense.

Celle du devoir dignement accompli en est une qui se dédouble par le bien que son plaidoyer contre l'ivrognerie et ses causes ne manquera pas d'accomplir dans notre société.

J'ai lu ces pages vibrantes de sincérité avec la même bonne foi qu'il les a écrites. L'expérience de trente années de vie m'ont appris que tout est vrai de ce qu'il raconte et de ce qu'il suggère.

L'un des plus angoissants problèmes auxquels l'homme public—législateur, qui fait et défait les lois; juge, qui les interprète et les fait exécuter—est obligé de faire face, est bien celui de l'alcool sous toutes ses formes, considéré comme breuvage, importé, fabriqué, vendu, consommé dans le pays, et produisant les ravages qu'indique la brochure de M. le juge Lemieux.

L'heure n'est peut-être pas éloignée où la bataille livrée à l'alcoolisme dans notre province et dans notre législature devra être portée dans le parlement fédéral, où il y a lieu de soumettre le commerce des liqueurs enivrantes à des restrictions qui échappent au contrôle de nos lois locales.

L'ANNÉE DE NOTRE JUBILE DE DIAMANT
1867-1910

Occasions de la Mi-Été en Articles Lavables pour Dames Lundi au rayon des Manteaux

Ceux qui viendront au magasin lundi feraient bien de visiter le rayon des manteaux, 1er étage, afin de jeter un coup sur ces articles lavables pour dames. Pendant les chaleurs, nous tenons à ce que les affaires marchent rondement dans tout le magasin, mais il est probable que ce rayon sera le plus populaire après le bazaz des occasions. En plus des effets mentionnés ci-dessous, il y en a des centaines en lingerie, costumes, rideaux de dentelle, meubles, articles de cuisine, savons, etc. De fait tous les rayons font des efforts afin de surpasser ce qui s'est déjà vu dans le passé durant juillet. Venez de bonne heure lundi matin.

- Corsets pour Dames \$1.50 pour 98c**
Nouveaux corsets Directoires, belle percale blanche, bonne variété de points, bien faits et de durée. 5 agrafes. 4 relève-bas, valant \$1.50, extra spécial 98c.
- Matinées de Linon Valant \$1.25 pour 89c**
Belle matinée de linon blanc, pour dames, devant à broderie allover, bonne variété de points, des genres nouveaux de l'été 1910, manches à remplis, bien finies, en vente lundi 89c.
- Ceintures de Cuir**
Ceintures de cuir verni ou brun, pour enfants, boucles nickelées, bonne variété de points, devaient se vendre 15c pièce, en vente lundi 9c.
- Canisoles**
Canisoles de coton blanc, pour dames, col bas, manches courtes, qualité splendide, achetées à prix spécial, en vente lundi, pièce 11c.
- Kimonos Courts Spécial 39c**
Peignoirs en linon blanc, pour dames, genre kimonos, bords bien dentelés de couleur rose ou bleu pâle, de belle valeur, quantité limitée, en vente lundi, à votre choix 39c.
- Matinées de Linon Spécial 49c**
Jolies matinées de linon blanc, se fermant au dos ou au devant, bonne variété de points, devant bien brodé, assez bonne quantité, de valeur extra au prix de lundi 49c.
- Sacs à Main en Cuir**
Sacs à main de cuir brun, tan ou vert "Souvenir de Québec", marqué sur chacun, grosse quantité à vendre au prix spécial de lundi 25c.
- Camisoles**
Camisoles de beau fil, pour dames, bonne variété de points, col bas, manches courtes, garnies de dentelle et ruban, prix spécial de lundi 13c.

Occasion en Toiles en Cotonnades, Lundi, pour les Ménagères

Le rayon des toiles et cotonnades vous offre lundi la liste spéciale suivante de belles occasions. Elles valent la peine d'être vues. Toutes ménagères devraient se faire un point d'honneur de venir à ce rayon lundi. Ce jour est habituellement une journée de bons marchés à cette place et pour cette raison nous avons préparé une grosse liste dont nous détachons les quelques exemples ci-après.

LA COMPAGNIE PAQUET
DIVISION DU DETAIL
157-173 Rue St-Joseph, Québec.

Qui veut la fin veut les moyens: les hommes dévoués et pratiques, qui consacrent leur énergie et leur talent au triomphe de la tempérance, ont une longue et rude besogne devant eux. Ils ne feront pas que tous les sobres soient riches et que tous les riches soient sobres, mais ils feront en sorte que, dans les deux cas, les exceptions se fassent de plus en plus rares.

Ce n'est pas déroger aux traditions de la Vigie que de féliciter M. le juge Lemieux et de souhaiter succès à son oeuvre de propagande. Des éditions subséquentes lui permettront, sans doute, de corriger quelques erreurs typographiques qui s'y sont glissées. Ainsi, à la page 66, l'auteur avait certainement écrit: "Démons-trons l'innanité de ce mensonge historique"; le typographe a mis: "Détruons l'innanité," etc. D'autres légères incorrections pourront aussi disparaître, pour que la pensée du Maître se révèle dans toute sa lumineuse clarté.

Joseph P. Turcotte.

M. le curé de l'Ange-Gardien
Nous regrettons d'apprendre la grave indisposition de M. l'abbé Coriveau, curé de l'Ange-Gardien. Espérons que son rétablissement sera aussi prompt que l'attaque de maladie a été subite. Ses frères ont été appelés hier auprès de lui.

Mort subite
Un courtier de St-Sauveur, M. Gaspard Dion, âgé d'une cinquantaine d'années, a été trouvé mort samedi dans sa cave rue St-Vallier, où il était descendu pour achever un petit ouvrage qu'il avait commencé. L'enquête du coroner qui a lieu ce matin révélera la cause de la mort.

Une Académie en Angleterre

Londres, 25 juillet.—Le Times annonce la fondation d'une académie de littérature, destinée à représenter les lettres, de même que l'Académie royale représente les beaux-arts et la Société royale les sciences. En un mot, ce serait une imitation de l'Académie française.

Le nombre des académiciens qui composeront cette société seront de 40. Jusqu'à présent ils ne sont encore que 29, et, parmi les plus connus, l'on cite: MM. Alfred Austin, Austin Dobson, Edmund Gosse, Thomas Hardy, Henry James, Lord Morley, sir Arthur Wing Pinero et George Macaulay Trevelyan.

Aussitôt que la nouvelle académie se sentira assez forte pour marcher d'elle-même, elle se séparera de l'autre société et siégera seule.

Les vingt-sept membres actuels sont chargés d'écrire les treize manquant, et à la dernière réunion M. Maurice Hewlett et C. A. Benson ont été nommés; en même temps il a été décidé de demander à lord Morley de vouloir bien accepter le titre de président de l'académie.

Enquête commerciale

Paris, 22 juillet.— M. James B. Osborne, chef du bureau des relations commerciales, du département d'Etat, est ici, ayant pour mission de faire une enquête sur les moyens employés par les nations européennes pour augmenter leur exportation. Son enquête portera sur la façon dont sont faites les importations et les méthodes employées.



LA VIGIE

QUÉBEC, 25 JUILLET 1910

SIR WILFRID DANS L'OUEST

(Par dépêche de notre directeur)

Saskatoon, Saskatchewan, 23.—Il est tombé, hier soir, à Yorkton, une pluie dont les effets seront extrêmement bienfaisants pour les moissons.

Le train portant sir Wilfrid et son party a quitté Yorkton ce matin pour se diriger sur Saskatoon.

Il y eut arrêt de quelques minutes à Wynyard où, en dépit de la pluie qui tombait à torrents, une foule considérable a acclamé avec enthousiasme sir Wilfrid qui a prononcé un discours éloquent.

A Lanigan, une petite ville d'avenir bâtie le long de la ligne du Pacifique, sur la route d'Edmonton, le train s'est arrêté pendant une couple d'heures.

Les citoyens de Lanigan avaient préparé une grande démonstration en l'honneur des visiteurs. Sir Wilfrid et ceux qui l'accompagnaient ont été escortés au son d'une fanfare jusqu'à l'hôtel de ville où le maire de l'endroit et le Dr Neely, député du comté de Humbolt ont fait les honneurs de céans.

Le trajet du convoi à l'hôtel de ville a été une véritable marche triomphale, la foule acclamant sans cesse le premier ministre. Toute la population était dehors pour la circonstance.

L'assemblée qui a suivi la bienvenue du maire a été une longue suite d'ovation.

Le premier ministre a prononcé un discours qui a produit une profonde impression sur l'auditoire.

Ses paroles ont été fort goûtées. Il a commencé son discours en disant que certaines personnes prétendent qu'il est né sur une bonne étoile et en cette circonstance il est particulièrement heureux de l'admettre, car c'est évidemment dû à sa bonne fortune,

LA CAISSE D'ECONOMIE DE NOTRE-DAME DE QUEBEC.

Banque d'Epargnes

HAUTE-VILLE (Bureau chef), 21 rue St-Jean, en face de la Côte du Palais.
ST-ROCH, 73, rue St-Joseph.
ST-SAUVEUR, 801, rue St-Valier.
ST-JEAN-BAPTISTE, coin des rues Claire-Fontaine et St-Jean.
BASSE-VILLE, coin Côte de la Montagne et rue St-Pierre.
LIMOULOU, près de l'église.
LEVIS, 103, rue Commerciale.
LEVIS, 20, rue Eden.

Les succursales de St-Roch, St-Sauveur, St-Jean-Baptiste, Limoilou et Lévis rue Eden, sont ouvertes tous les **SAMEDIS** et **LUNDIS**, le soir, de 7 à 8.30 hr.

Intérêt accordé du jour même du dépôt et sur la balance de chaque jour.

JEAN DROLET

BOUCHER DE LARD ET DE BOEUF . . .

No. 41, Marché Champlain QUEBEC.

Lard frais et salé,
 Bouef frais et salé,
 Jambon, Saucisson, Graisses,
 Beurre, Œufs,
 Viandes hachées, etc.



MOINS DE QUATRE JOURS ENTRE

GRANDE AFFLUENCE DE VOYAGEURS

L'EUROPE

CE PRINTEMPS ET CET ETE
 Juillet 20—Empress of Britain.
 Août 4—Lake Champlain.
 " 12—Empress of Ireland.
 " 18—Lake Manitoba.
 " 26—Empress of Britain.

Listes de départ, taux, plans, etc., fournis à demande. Nous représentons toutes les lignes transatlantiques.

JULES HONES, Jr.,
 30, rue St-Jean, angle de la Côte du Palais et 46, rue Dalhousie.
 Aussi chez F. S. Stocking et G. H. Stott.

VAPEUR CHAMPION

LIGNE DE ST-LAURENT, ST-MICHEL ST-JEAN, BERTHIER.

LE ET APRES LE 5 JUIN, le temps et les circonstances le permettant, ce bateau voyageur comme suit :

| | |
|---------------|----------------|
| De St-Jean | 6.30 hrs a. m. |
| De St-Michel | 7.15 hrs a. m. |
| De St-Laurent | 8.00 hrs a. m. |
| De Québec | 4.15 hrs p. m. |

Samedis : Départ de Québec à 2.00 p. m.

LES DIMANCHES

| | |
|------------|--------------------------------|
| De Québec | 7.30 h. a. m. et 1.10 h. p. m. |
| De St-Jean | 5.30 hrs p. m. |

Arrêtant à Ste-Pétronille le matin seulement.

Se rendant à St-François dans l'après-midi.

De Berthier pour Québec, les Lundis, Mardis, Jendis et Vendredis.
 De Québec pour Berthier, les Lundis, Mercredis, Jendis et Samedis.

LES SAMEDIS

Ce même bateau fera un voyage de Québec à Berthier, afin de donner aux citadins l'avantage de respirer le bon air sur le fleuve.

Départ de Québec : 2 hrs p. m.
 Retour à Québec : 9 hrs a. m.

Vapeur "ORLEANS"

Le et après LUNDI le 30 mai, le temps et les circonstances le permettant, ce bateau voyageur comme suit :

| | |
|-------------|---------------|
| QUEBEC | Bout de l'Île |
| 6.00 a. m. | 5.30 a. m. |
| 7.30 a. m. | 6.45 a. m. |
| 9.15 a. m. | 8.15 a. m. |
| 11.30 a. m. | 10.00 a. m. |
| 2.00 p. m. | 1.00 p. m. |
| 4.45 p. m. | 3.30 p. m. |
| 6.15 p. m. | 5.30 p. m. |

Le Vendredi et le Samedi le départ de l'Île, le matin, à 5.00 hrs a. m.

Tous les mardis et jendis soir Québec l'Île 7.00 p. m. 10.30 p. m.

LE DIMANCHE

| | |
|------------|------------|
| Québec | l'Île |
| 1.00 p. m. | 1.30 p. m. |
| 2.30 p. m. | 3.15 p. m. |
| 4.00 p. m. | 5.00 p. m. |
| 6.00 p. m. | 7.00 p. m. |
| 7.30 p. m. | |

Les jours de fêtes, le bateau fera un voyage de l'Île à 8 h. du matin et dans l'après-midi aux mêmes heures que le dimanche.

Jonction à St-Joseph et St-Romuald avec le tramway électrique de Lévis.

Vapeur "Frontenac"

TRAVERSE ENTRE QUEBEC, SILLERY, ST-ROMUALD

Le temps et les circonstances le permettant, le vapeur partira comme suit :

| | |
|-----------------|-----------------|
| De St-Romuald | De Québec |
| 5.00 hrs a. m. | 6.00 hrs a. m. |
| 8.00 hrs a. m. | 9.00 hrs a. m. |
| 13.00 hrs a. m. | 11.30 hrs a. m. |
| 1.00 hr. p. m. | 2.00 hrs p. m. |
| 3.00 hrs p. m. | 4.00 hrs p. m. |
| 5.00 hrs p. m. | 6.15 hrs p. m. |

LES DIMANCHES

| | |
|-----------------|----------------|
| 12.15 hrs p. m. | 8.00 hrs a. m. |
| 1.30 hrs p. m. | 1.30 hrs p. m. |
| 5.30 hrs p. m. | 3.30 hrs p. m. |
| | 6.15 hrs p. m. |

VOYAGE CIRCULAIRE AU PONT

DIMANCHE

1.30 hr. p. m. et 3.30 hrs p. m.

Les Mardis et Samedis le premier voyage de St-Romuald se fera à 4.45 hrs a. m. au lieu de 5.00 hrs a. m.

Le Samedi soir, il y a un voyage de St-Romuald et Sillery à Québec à 7 hrs p. m.

Jonction à St-Joseph et St-Romuald avec le tramway électrique de Lévis.

TABAC CHAMPLAIN

A fumer et chiquer

HOTEL COLOMBUS

ST-ANNE DE BEAUPRE

Cet hôtel est le plus considérable de l'endroit contenant 100 chambres, est muni de toutes les commodités modernes : lumière électrique, salles de toilette etc, a aussi un personnel expérimenté parlant les deux langues. Le bureau de poste se trouve dans l'hôtel. Les touristes et les pèlerins y trouveront la meilleure accommodation pour le prix de \$1.50 et plus suivant la location. Il est situé sur la principale rue, à 5 minutes de marche de l'église. Le point de vue est magnifique et les pensionnaires y trouveront le confort voulu.

Pour tout renseignement s'adresser

Raoul Fortier, Prop.

J. E. GAGNON

Opticien-Spécialiste

Pour l'examen fonctionnel de l'œil, comprenant l'acuité visuelle, la réfraction et le choix des lunettes.

Spécialité : Fabrication des verres

160, rue St-Jean
 Phone 868
 . . . QUEBEC.

DONNEZ VOS COMMANDES IMMEDIATEMENT

POUR LES MEILLEURES QUALITES DE CHARBON ET DE MATERIAUX DE CONSTRUCTION.

Nous avons en mains un stock considérable de Charbon de toutes sortes, ainsi que ciment Portland et Alsen, Terre à feu, Tuyaux de Drainage et Embranchements, Briques pressées Laprairie, briques Ecossoises de toutes sortes, Charbon de bois Feuilles d'Erable, Rockwall, et Plâtre.

LA CIE GLODE Ltée

190, rue GRANT, QUEBEC.
 TEL. 2663

Téléphone 1005

COUPE GARANTIE

L. B. MORENCY & Cie

Marchands-Tailleurs

Grand choix de marchandises pour hommes à des prix excessivement bas.

Votre garde-robe tenue en parfait ordre pour

\$1.00 PAR MOIS

54, Cote du Palais. Haute-Ville

Pour \$1.00 par mois ou \$5.00 pour 6 mois

Je presserai, repasserai et nettoierai vos vêtements Mesdames et Messieurs, avec le plus grand soin et sous le plus court délai, d'après les procédés hygiéniques les plus perfectionnés.

SATISFACTION GARANTIE

J. A. PLAMONDON

55 RUE STE-CLAIRE
 29 juin 1910.—1 an. TEL. 1090

VISITEZ

EMILE JACOT

Vous trouverez là les plus beaux CADEAUX DE NOCES

EMILE JACOT

95, RUE ST-JOSEPH

PHARMACIE PLAMONDON

J. B. GIROUX, - Pharmacien-Licencié, . . . GERANT

Spécialités : Prescriptions médicales, Médecines patentées, Articles de toilette, Parfumerie, etc.,

Phone 1927 122, Rue St-Joseph, Quebec.
 10 m. 3 ms.

CARTES D'AFFAIRES

Téléphone 2791

P. H. Giguere & Cie

MARCHANDS-TAILLEURS

51, rue de la Couronne

Assortiment complet de tweeds, serges, draps, etc.

Thos. E. Truman

EBENISTE

Tél. 3020 18, côte d'Abraham.

Spécialité : Réparations de meubles, matelas, etc. Ouvrage en première classe à prix modérés.

W. M. HEALY

No 9, rue Arago

Entree de louage de 1ere classe Transport de tout genre.

Paquets et Valises délivrés dans toutes les parties de la ville Prix 10 à 25 cts.

Contrats spéciaux pour magasins.

E. Théo. Paquet

L.B.L.L.L. AVOCAT

(NORWICH UNION BUILDING APPURTENANCES)

88, Rue St-Pierre Québec
 Téléphone 1405.

Rés. 7, Ste-Ursule Tel. 3342

LOTS A BATIR

—ET— MAISONS A VENDRE

—ET— ARGENT A PRETER

ALEX. HARDY,

Courcier d'Immobilier
 Edifice Banque Hochelaga QUEBEC.
 PHONE 034.

Joseph Turcotte, Oscar Deisle
 M.P.L.L.S. L.L.S.

Turcotte & Deisle

AVOCATS

Edifice de la Banque Nationale
 234, rue Saint-Joseph, QUEBEC
 Bureau du jour et du soir.
 Téléphone 231

A. LEOFRED

INGENIEUR CIVIL

(GRAD. LAVAL ET MCGILL)

SPECIALITE : AQUEDUCS

39 RUE ST-JEAN, QUEBEC.
 TELEPHONE 545

JOBIN & PAQUET

Ferblantiers-Plombiers

72 et 78, Cote d'Abraham
 Telephone 1089.

Eclairage au gaz et à l'électricité, Téléphone et Sonneries Electriques.

Spécialité : Systeme de chauffage à eau chaude à la vapeur et à air chaud.

Résidence : 6 Collins 761. 1061

LIONEL CANNON

NOTAIRE

Bloc Banque d'Hochelaga
 136, rue St-Pierre, - QUEBEC

EDOUARD HUNT

COMPTABLE ET AGENT GENERAL DE LA MUTUAL LIFE de NEW-YORK

70, RUE ST-PIERRE.
 Tél. 978
 Rés. 410, Rue St-Jean.
 7 mai. Tél. 3399

H. L. DUFRESNE

MARCHAND-TAILLEUR

90, RUE DE L'EGLISE
 ST-ROCH, QUEBEC.
 Une visite est sollicitée.

Docteur Albert Angers

Ex-interne de la Maternité et ex-chef des hôpitaux de Paris.

SPECIALITE : Accouchements malades des femmes et des enfants.

BUREAU et RESIDENCE
 271 1/2, Rue St-Joseph
 Tel. 3653. 15 j 1 an

CHEMINS DE FER CANADIEN

FIN DE SEMAINE

— EN —

DEHORS

PRENEZ CETTE BONNE HABITUDE !!!

Changeement complet de lieu et d'entourage, ne serait-ce que pour un jour ou deux, accomplira merveilles, au physique et moral.

ESSAYEZ !!!

\$5.00 MONTREAL et retour

Tous les billets sont bons pour partir le samedi et le dimanche, et revenir jusqu'au lundi soir.

Pour tous autres renseignements, billets, etc., veuillez vous adresser à 30, rue St-Jean, angle de la Côte du Palais, 46 rue Dalhousie, au Château Frontenac ou à la Gare du Palais.

JULES HONE, Jr.
 Agence générale de chemins de fer et Paquebots. Nous représentons toutes les lignes transatlantiques.

GRAND TRUNK RAILWAY SYSTEM

Taux réduits pour les Cotes du Pacifique

QUEBEC A

Vancouver, Portland, Ore., Astoria, Ore., Seattle, Wash., Tacoma, Wash., Everett, Wash., Bellingham, Wash., Victoria B. C., Vancouver B. C., New Westminster B. C.

\$109.80

San Francisco, Cal., Los Angeles, Cal., San Diego, Cal.

\$112.05

24 JUILLET AU 27 \$96.45

A—Billets pour revenir jusqu'au 31 octobre 1910.
 B—Billets bons pour trois mois après la date de l'achat.

Pour taux et autres informations, s'adresser à Geo. H. Stott, C. P. & T. A coin des rues du Fort et Ste Anne, en face du Château Frontenac, Phone 567, aussi au No 18 rue Dalhousie, Phone 73 et 349 rue St-Paul. Phone 3486.

CHEMINS DE FER CANADIAN NOR. QUEBEC ET QUEBEC & LAC ST JEAN

Le et après Samedi le 27 juin 1910 les trains partiront de Québec comme suit :

CHEMIN DE FER CANADIAN NORTHERN QUEBEC

8.55 a. m.—Dimanche seulement pour les Chutes Shawinigan.

9.30 a. m.—Tous les jours dimanche excepté pour Montréal, Grand'Mère, Chutes Shawinigan. Raccourci pour aller et venir de La Tuque par Garneau Jet.

Il y a un char buffet par ce train

5.15 p. m.—Pour St-Casimir tous les jours excepté le dimanche.

Les Vendredis et Samedis ce train se rendra à Shawinigan Jet.

Quebec & Lac St-Jean

9.10 a. m.—Tous les jours excepté le dimanche pour Roberval, La Tuque et Chicoutimi avec char parlor pour Chicoutimi.

9.15 a. m.—Dimanche seulement pour St-Raymond.

11.45 a. m.—Tous les jours, excepté les samedis et dimanches, pour Lac St-Joseph.

1.45 p. m.—Samedi seulement pour St-Raymond.

1.45 p. m.—Dimanche seulement pour Lac St-Joseph.

5.10 p. m.—Tous les jours excepté dimanche pour St-Raymond.

6.15 p. m.—Tous les jours, excepté les samedis et dimanches, pour St-Raymond.

10.00 p. m.—Le samedi seulement pour Roberval, Chicoutimi, etc., avec un char d'ortoir pour Chicoutimi.

Billets en vente à la gare, rue St-André, chez F. S. Stocking, rue St-Louis, au Château-Frontenac et aux bureaux du Grand Tronc.

QUEBEC CENTRAL RAILWAY

CHAR DIRECT POUR New-York, Boston et Portland

SERVICE AVEC BUFFET

TRAINS LAISSANT LEVIS

Express pour Montagnes Blanches

8.00 (Pour Ste-Justine, Mégantic, Sherbrooke, Portland et Boston.)
 a. m.

Char parlor et buffet pour Portland, tous les jours, dimanche excepté.

EXPRESS DE NEW-YORK

Pour Sherbrooke, Springfield et New-York. Chars buffet et d'ortoir à New-York. Tous les jours, excepté le samedi. Tous les jours, entre Lévis et Sherbrooke.

BOSTON LIMITED

Pour St-Georges, Mégantic, Boston, Springfield et New-York. Char d'ortoir avec service de char buffet, raccordement à Boston, raccordement à Sherbrooke avec char d'ortoir pour Springfield, tous les jours, dimanche excepté. Le dimanche char d'ortoir attaché au rapide de New-York, 1.45, faisant raccordement direct.

Traverse de Québec 30 minutes avant chaque heure indiquée.

Le langage est reçu et examiné du côté de Québec.

Pour informations et location de Pullman, s'adresser au bureau des billets, à F. S. STOCKING, rue St-Louis, Québec, Représentant Thos Cook & Son et toutes les lignes de steamers océaniques du Canada et des Etats-Unis.

SPORT

EN ROUTE POUR LE CHAMPIONNAT

Notre club bat le National II par un score de 4 à 3

L'excursion organisée par le Club National de Québec, a obtenu un grand succès. Près de 350 Québécois, ont accompagné notre club à Montréal. Nos amateurs n'ont pas ménagé leurs applaudissements, lorsque le National de Québec, est sorti vainqueur du terrain, après une des luttes les plus contestées qu'il ait eu à soutenir. Lorsque notre Club arriva au terrain de Maisonneuve, une foule énorme attendait, du dehors, que l'on permit d'entrer. A l'arrivée nous fûmes reçus par M.M. A. Lecours, président de l'A. A. N., l'échevin W. Myrand, L. Lebeau, secrétaire; Provost, trésorier; Labrecque, Brouillet, Dumouchel, Ledoux, l'échevin Duquette, directeurs, et M. Raoul Lanthier, président honoraire, qui n'avaient rien négligé pour satisfaire tout le monde. Les représentants des journaux locaux qui accompagnaient l'excursion rencontrèrent leurs confrères de Montréal, M.M. E. C. St-Père du Canada, l'ami Laberge, de la Presse, Raphaël Ouhmet de la Patrie, T. Marcell, du Nationaliste, et the last but not the least, Léon Trépanier du Bulletin. Tous se multiplièrent aimablement afin de se rendre agréable à leurs confrères québécois, et nous les remercions, surtout l'ami Léon.

Durant ce temps la foule qui était venue de toutes les parties de la Province pour assister à la joute National-Toronto commençait à remplir les estrades. A deux heures, le National de Québec, fit son apparition, et fut acclamé par ses partisans. Il fut bientôt suivi par le National II de Montréal, qui lui aussi reçut une grande ovation. La partie fut très contestée. Tant qu'à notre défense elle fut forte comme toujours. Debeaumont et Langlois se distinguant tout particulièrement. Ned Alain, Jos. Bélanger, P. Alain, Fred Demers, J. Alain, Jeff Malone, Léon Finet, jouèrent aussi une bonne partie. Du côté du National II, Cadotte, Lefebvre, sur la défense, Dandurand et Méribeau, sur le home, sont ceux qui brillèrent le plus. Les arbitres étaient Jack Lavolette et Nap. Belleau. Ils donnèrent pleine et entière satisfaction.

(Suite à la page 3)



AVIS AUX ENTREPRENEURS

DES SOUMISSIONS cachetées, adressées au soussigné dans une enveloppe libellée comme suit : "Soumission pour un système de tuyaux," "Soumission pour un service d'eau," et "Soumission pour des tunnels pour les tuyaux et des conduits pour les fils," seront reçues au bureau de la Commission du chemin de fer Transcontinental, à Ottawa, Ont., jusqu'à midi du 26e jour de juillet, 1910, savoir :

(1) Un système de tuyaux à air, à vapeur, à eau et à huile.

(2) Un service d'eau pour les cours.

(3) Des tunnels pour les tuyaux et des conduits pour les fils ;

La Commission d'installation des ateliers au chemin de fer Transcontinental, à l'est de Winnipeg.

Les plans et devis pourront être vus au bureau de l'ingénieur en chef de la Commission, M. Gordon Grant, à Ottawa, et au bureau de M. S. R. Poulin, l'ingénieur de district, à St-Boniface, Man.

Les soumissionnaires sont avertis que les soumissions ne seront prises en considération que si l'on a fait usage des imprimés fournis par la Commission à cet effet, que l'on peut se procurer en s'adressant à l'ingénieur en chef, à Ottawa, ou à l'ingénieur de district, à St-Boniface, Man.

Chaque soumission doit être signée et scellée par toutes les parties à la soumission, et attestée par témoin, et doit être accompagnée d'un chèque accepté par une banque chartrée du Dominion du Canada, payable à l'ordre de la Commission du chemin de fer Transcontinental, à concurrence d'une somme égale à dix pour cent (10 p. c.) du montant de la soumission.

Toute personne dont la soumission aura été acceptée sera tenue, dans les dix jours après son acceptation, de signer le contrat, les devis et autres documents qui doivent être signés, et en tous cas de refus ou d'impossibilité de la part de la personne dont la soumission aura été acceptée de conclure et exécuter le dit contrat envers la Commission, le dit chèque sera confisqué au bénéfice de la Commission, à titre de dommages liquidés pour tel refus ou impossibilité, et le soumissionnaire sera déchu de tous droits au contrat acquis par l'acceptation de la soumission.

Les chèques déposés par les personnes dont les soumissions auront été acceptées seront versés en crédit du Receveur Général du Canada pour garantir l'accomplissement intégral et fidèle du contrat selon sa forme et teneur.

Les chèques déposés par les personnes dont les soumissions auront été rejetées, seront retournés dans les dix jours qui suivront la signature du contrat.

Toute soumission peut-être rejetée, de même que l'on se réserve aussi le droit de n'en accepter aucune.

Par ordre,
 P. E. RYAN,
 Secrétaire.

La Commission du chemin de fer Transcontinental.
 Ottawa, 30 juin 1910.

Il ne sera rien payé aux journaux qui publieront cette annonce sans y avoir été autorisés par la Commission.

1er Quart

Le National II s'empare de la balle au début de la partie, et s'élançe vers les buts des Québécois, mais Langlois intercepte sur une passe et renvoie à Bernard qui lance vers les buts du National pour être arrêté par Cadotte, qui transmet à Méribeau, celui-ci la perd à Fortier, Malone le reçoit et passe à J. Alain, Cadotte débarrasse son terrain. A ce moment le jeu est arrêté. A la reprise, le National a la balle et fait une course vers les buts du Québec, mais la défense est là qui veille, et Ned Alain débarrasse son terrain. Il s'ensuit une combinaison entre Fortier, Malone et J. Alain, qui lance vers les buts mais manque. Dandurand reçoit la balle, passe à Bolduc, qui, à son tour essaie de scorer pour son club, mais notre défense encore une fois empêche de compter. La balle voyage, quelque temps d'un bout à l'autre du terrain, puis notre home essaie de pénétrer à travers la défense de leurs adversaires, mais Cadotte, qui joue une grande partie, s'empare de la balle et la renvoie à l'autre bout du terrain. Debeaumont débarrasse, passe à Langlois, celui-ci à Demers puis à Finet qui la perd. David s'en empare et l'envoie à

CHRONIQUE LOCALE

BULLETIN METEOROLOGIQUE

PRONOSTIC

Pluie et orages électriques.

SPORT

(Suite de la page 2)

lain; Bernard reçoit et passe à J. Alain qui lance sans précision. Dandurand reçoit, passe à Bolduc qui lance mais manque. Il s'ensuit une mêlée devant les buts du Québec. Debeaumont débarrasse son terrain, passe à P. Alain qui la perd, et le National harcèle encore une fois les buts du Québec. N. Alain débarrasse. Le National s'empare de nouveau de la balle; Ned Alain brise une combinaison, Malone reçoit, passe à Demers, celui-ci à Finet qui lance, mais sans succès. Le home du national se lance à l'attaque des buts du Québec, mais Langlois débarrasse et renvoie la balle à l'autre bout; Finet s'en empare, fait une course et lance vers les buts, mais Lefebvre arrête le coup. A ce moment le coup sonne annonçant la fin du 2e quart avec National II, 0, Québec, 0.

3e Quart

National s'empare de la balle au début et s'élançe vers les buts, mais Debeaumont intercepte une passe et passe à Demers qui lance mais Lefebvre arrête le coup. Dandurand reçoit, Langlois intercepte, passe à Malone, qui fait une belle course et lance vers les buts, mais David détourne le coup. La balle revient, mais Bolduc la perd à Demers qui passe à J. Malone, celui-ci lance et compte le premier point en faveur de notre club. A la reprise Malone s'empare de la balle, passe à Demers qui la perd. La balle voyage quelque temps d'un bout à l'autre du terrain pour être finalement apportée devant les buts du Québec, où Belanger débarrasse. Le National s'en empare, mais l'instant d'après Fortier l'enlève et une combinaison de Malone, Alain et Bernard n'a aucun résultat. Le National descend vers les buts et lance, mais Moran arrête le coup. De nouveau le National s'élançe, faisant des efforts pour égaliser le score, mais Ned Alain déjoue leur plan. Une combinaison entre Fortier, P. Alain, Bernard, Malone, Demers, J. Alain et Finet est brisée par Cadotte. National attaque. Debeaumont débarrasse, Finet lance mais manque, National s'empare de la balle mais la perd à Bernard qui lance sans précision. Mériteau fait une course et essaie d'égaliser le score, mais Debeaumont et Langlois sont toujours là. Finet reçoit 10 minutes. Belanger s'empare de la balle et une combinaison entre Demers, Alain, Malone et Bernard n'a pas de succès. Une mêlée a lieu devant les buts du Québec, Debeaumont et Langlois débarrasse le terrain. Fortier reçoit et passe à Demers, celui-ci la perd. Après une belle combinaison Dandurand lance et compte le premier point pour son club, égalisant le score. Vingt secondes après la reprise du jeu, Dandurand répète son exploit, mettant le score à la fin du 3ème quart: National II, 2, Québec, 1.

4e Quart

A la reprise du jeu Belanger s'empare de la balle, passe à P. Alain qui la perd. Le National fait une descente, mais sans résultat. Il semble fatigué, son jeu est plus lent, lorsqu'un contraire, les nôtres étaient encore frais. La balle, cependant, resta dans le territoire du Québec, et Mériteau compta, sur une passe de Bolduc. Les amateurs Québécois ne voyaient plus d'espoir, et comptaient leur club battu, mais nos joueurs, eux, ne se découragèrent pas. Ils s'élançèrent à l'attaque des buts adversaires avec furie, la défense monta donner un coup de mains au home, Debeaumont, Langlois, Ned Alain, Jos. Belanger, tous se ruèrent à l'assaut afin de profiter des dernières minutes de jeu pour, si non battre leurs adversaires, du moins égaliser le score. Cadotte fut envoyé à la clôture pour 5 minutes. Quelque temps après J. Alain compta un autre point pour Québec. A la reprise Mériteau s'empare de la balle, mais pour la perdre l'instant d'après.

Finallement, après plusieurs assauts, Finet compta sur une passe de Demers, égalisant le score. Ceci sembla donner du courage aux nôtres, et quoiqu'il ne restait que deux minutes à jouer, ils harcélèrent sans cesse les buts adversaires. Finet se fit envoyer à la clôture. La défense du National commença par repousser les attaques de notre club, mais finalement J. Alain ayant reçu la balle feignant la passer à Malone, déjoua son adversaire et compta le point qui donna la victoire à notre club.

Composition des équipes:
National II Québec
Lefebvre Buts Moran
Cadotte Points Jos. Langlois
David Converts A. Debeaumont
Hifond Défenses N. Alain
E. Lavigne Défenses J. Belanger
Trépanier Défenses Paul Alain
Mériteau Centre Léo Bernard
Dandurand Attaques Jeff Malone
Bolduc Attaques Fred Demers
Bouliane Attaques R. Fortier
Leroux Extérieurs John Alain
Dufresne Intérieurs L. Finet
Arbitres: Jack Lavolette; assistant, A. N. Belleau, Québec.
Capitaines: C. M. Nolan, Albert Pigeon.
Chronométreurs: R. Prieur, II. Boulet, jr.
Pénitencier: A. Gagnon.
Umpires: J. Doin, Nap. Debeaumont.

Sommaire des parties:
Premier quart
Pas de point.
Deuxième quart
Pas de point.
Troisième quart
1. Québec, J. Malone, 3.30 m.
2. National, Dandurand, 14.00 m.
3. National, Dandurand, 20 s.
Quatrième quart
4. National, Mériteau, 3.30 m.
5. Québec, John Alain.
6. Québec, Léo Finet.
7. Québec, T. Alain.
Résultat final: Québec, 4; National, 3.

NATIONAL vs TORONTO
Pendant la partie de ligue intermédiaire la foule continua à affluer si bien que lorsque la grande partie commença il devait y avoir au moins de douze à quinze mille personnes. L'ovation dont fut l'objet le club National montra combien leurs partisans étaient nombreux. Il y avait foule d'amateurs de partout, de Québec, Trois-Rivières, Sorel, St-Hyacinthe, Valleyfield, Toronto, Ottawa. Ce fut une belle partie, National gagna, mais Toronto leur fit une belle lutte. L'espace nous manque pour raconter les détails de cette grande partie qui a fait tant de bruit, mais nous promettons de le faire dans une prochaine édition. Disons tout simplement que ceux qui ont assisté ont eu pour leur argent et ont admiré la beauté du jeu des deux équipes, surtout de celle du National et nous ne craignons pas d'affirmer que avec le club qu'il a le National est sûr du championnat et nous dirons de plus qu'il est la seule équipe capable d'aller chercher la coupe Minto dans l'Ouest.

Cornwall, 6; Capital, 3
Cornwall, 23.—Le résultat final de la partie Cornwall-Capital a été de 6 à 3, le Cornwall se vantant deux points dans le premier quart un point dans le second quart, et un point dans le troisième et le quatrième quart.

Notes
M. Eug Leclerc, M. P. P., Madame et Mademoiselle Leclerc assistaient aux joutes de samedi dernier sur le terrain de Maisonneuve.

Un train prend une mauvaise direction
Par suite d'une erreur de l'aiguilleur alors en fonction, le convoi No 33 de l'Intercolonial, a failli tamponner un train de marchandises arrêté sur une voie d'évitement.
Par cette erreur, l'aiguilleur au lieu de diriger le train sur la ligne principale lui a fait prendre une voie d'évitement.
Heureusement, aucun accident.

Par ordre,
P. E. RYAN,
Secrétaire.

La Commission du chemin de fer Transcontinental
Ottawa, 8 juillet 1910.
Il ne sera rien payé aux journaux qui publieront cette annonce sans avoir été autorisés par la Commission.

Accident évité sur l'Intercolonial
Samedi la nuit, le train No 199 de l'Intercolonial a été retardé de 30 minutes en arrivant à Drummondville. Le coffret à vapeur s'est brisé et il a fallu faire venir une autre locomotive pour aider à la première à monter son train d'une douzaine de voitures jusqu'à Montréal.
Les passagers ont fort remarqué l'habileté du mécanicien Foby qui a réussi à réparer la locomotive, aidé de ses assistants et du conducteur Fred Côté, qui s'est prodigué pour rassurer les voyageurs et rétablir rapidement la circulation du convoi qui n'est arrivé à Montréal que 30 minutes en retard.

Jarres à confiture
150 doz. de jarres à confiture contenant une chopine seront vendues à 2 1/2 cts aussi longtemps qu'il y en aura; aussi 50 services à dîner valant \$6.00 réduits à \$3.99 chez
J. B. Martel,
113 rue St-Joseph,
Près de la rue du Pont.

Graves brûlières
M. Lorenzo Auger, architecte de Lévis, a été sérieusement brûlé à la main lors d'une explosion samedi sur son yacht à vapeur.

Nouvelle paroisse
Il a été lu hier dans l'église du Sault Montmorency et dans l'église de Beauport un décret émanant de l'Archevêché et décrétant la formation d'une nouvelle paroisse de même partie de St-Gregoire du Sault Montmorency et de Beauport. Cette paroisse qui portera le nom de St-Louis de Courville sera bornée à l'est par la rivière Montmorency et empiètera à l'ouest dans la paroisse de Beauport.

La partie de la paroisse du Sault qui sera incluse sous le haut de la Côte communément appelé le Haut du Sault.

TABAC CHAMPLAIN
A fumer et chiquer



AVIS AUX ENTREPRENEURS
DES SOUMISSIONS cachetées, adressées au soussigné dans une enveloppe libellée: "Soumission pour Ecout" seront reçues au bureau de la Commission du chemin de fer Transcontinental, à Ottawa, Ont., jusqu'à midi du 26e jour de juillet 1910, pour l'exécution de la construction et du parachèvement d'un écout collecteur partant des ateliers de Winnipeg, situés dans la section 5, Township 11, Rang 4 E., sur la ligne du chemin de fer National Transcontinental à environ six milles à l'est de Winnipeg, et s'étendant depuis la machine d'équipement (pump house) et la cour terminus jusqu'à la rivière Seine.
On peut voir les plans et devis au bureau de M. Gordon Grant, ingénieur en chef de la Commission, à Ottawa, Ont., et au bureau de M. S. R. Poulin, ingénieur de district, à St-Boniface, Man.
Les soumissionnaires sont avertis que les soumissions ne seront prises en considération que si l'on a fait usage des imprimés fournis par la Commission à cet effet, que l'on peut se procurer en s'adressant à l'ingénieur en chef, à Ottawa, ou à l'ingénieur de district, à St-Boniface, Man.
Chaque soumission doit être signée et scellée par toutes les parties à la soumission, et attestée par témoin, et doit être accompagnée d'un chèque accepté par une banque chartée du Dominion du Canada, payable à l'ordre de la Commission du chemin de fer Transcontinental, à concurrence d'une somme égale à dix pour cent (10 p. c.) du montant de la soumission.
Toute personne dont la soumission aura été acceptée sera tenue, dans les dix jours après son acceptation, de signer le contrat, les devis et autres documents qui doivent être signés, et en tous cas de verser ou d'impossibilité de la part de la personne dont la soumission aura été acceptée de conclure et exécuter le dit contrat envers la Commission, le dit chèque sera confisqué au bénéfice de la Commission, à titre de dommages liquidés pour tel refus ou impossibilité, et le soumissionnaire sera déchu de tous droits au contrat acquis par l'acceptation de la soumission.
Le chèque déposé par la personne dont la soumission aura été acceptée sera versé au crédit du Receiver Général du Canada pour garantir l'accomplissement intégral et fidèle du contrat selon sa forme et teneur.
Les chèques déposés par les personnes dont les soumissions auront été rejetées, seront retournés dans les dix jours qui suivront la signature du contrat.
Toute soumission peut être rejetée, de même que l'on se réserve le droit de n'en accepter aucune.

GRANDE VENTE A REDUCTION
POUR CAUSE DE DEMENAGEMENT
MARCHANDISES DE FANTAISIE
MEDECINES BREVETÉES
PARFUMERIE
AU PRIX COUANT
Prescriptions préparées à prix réduits pour écouler le stock de drogues, spécialités, etc., etc.
OCCASION UNIQUE
— TELEPHONE 842 —
PHARMACIE DE LA CROIX ROUGE
Coin des rucs St-Jean et du Palais.

MATERIAUX DE CONSTRUCTION
ENTREPRENEURS ET PROPRIETAIRES
Il serait de votre intérêt, de venir visiter notre assortiment de matériaux de constructions, avant de faire vos achats; vous économiserez en achetant de nous.
Spécialités: Ciment Portland, Vulcan, chaux de Sherbrooke, Plâtre Rock Wall, tuyaux et connexions en grey, tuyaux spéciaux pour cheminées, tôle bosselée, lattes métalliques, pitch et papiers de toutes sortes, etc., etc.,
Nous vendons les COUVERTURES en papier asphalte Genasco & Phoenix lesquelles sont reconnues pour leur durée et leurs bas prix.
DEMANDEZ NOS CATALOGUES
Nos feuilles à couverture STANDARD en tôle galvanisée agraffée se posent très rapidement.
Nous avons toujours en réserve clôtures de toutes sortes pour fermes et résidences de campagne.
J. L. LACHANCE, LTEE.
TEL. 3107. 253, RUE ST-PAUL.

DEUXIEME SEMAINE
GRANDE VENTE DE JUILLET
CHEZ
MARCEAU & CIE
La première semaine ayant été d'un grand succès, nous essaierons de la surpasser en faisant de plus grandes réductions. Comme il est impossible de donner tous les détails des nombreux bargains que nous réservons, nous vous donnons ci-bas une faible idée de ce que nous vous offrons:
Peau de Soie noire 75c pour 44c., \$1.25 pour \$9c.
Soie taffetas noire 60c pour 44c.
Soie de couleur tamoline 50c pour 36c.
Soie de couleur taffetas 85c pour 59c.
Soie japonaise blanche et noire, 27 pouces, 27c.
Mousseline de fantaisie pour robe 25c à 40c pour 15c.
INDIENNES ANGLAISES
Nouveaux dessins de 12c à 15c pour 9c.
GRANDE REDUCTION SUR TOUTES NOS LIGNES
Les costumes de toile et matines de lawn seront vendus à des prix excessivement bas.
155 ST-JOSEPH

LA HERNIE
Le premier devoir de prudence pour ceux qui sont affligés de LA HERNIE, c'est de se procurer un bandage dont l'ajustement est parfait, car il y va souvent de la vie.
C'est pourquoi nos principaux médecins recommandent à leurs clients le Bandage Perfectionné de J. B. MORIN. Avec cet instrument il n'y a rien à craindre.
M. Morin invite spécialement tous ceux qui souffrent de HERNIE, à aller eux-mêmes examiner ces bandages; il se fera un grand plaisir d'en faire voir tous les avantages.
S'adresser à la pharmacie
J. B. MORIN RUE ST-JOSEPH

Bicycles Cleveland, Rambler, Cyrus, Eagle, Etc., de \$30 à \$70

Nous avons un assortiment complet d'accessoires pour bicyclettes, automobiles, ainsi que de poêles, lampes à gazoline. Demandez le catalogue de nos lampes "Best", elles vous sauvent 75 p. c. sur votre éclairage.
JOS. DE VARENNES.
Tel. 2068 249, rue St-Joseph, QUEBEC.
Succursale JOS. BOURBOIN, 1, St-Gabriel, St-Malo Tel. 2847.

Pour vos assurances, adressez-vous à...
F. X. CHEVALIER
Agent General d'assurance
Feu, Vie, Accident, Maladie, Plate-Glass.
Les Prévoyants du Canada.
240, RUE ST-JOSEPH
QUEBEC,
Tel. Bureau 2725, Résidence 2612
Limoulu 2933.

HUBERT MOISAN
Grand assortiment de cercueils en fonte, en marbre naturel, bois de rose et bois de tous les prix.
Fait magnifiques corbillards et décorations de chambres de lièrre classe.
Grand choix de Bouquets spirituels et cartes mortuaires, etc.
Entrepreneur de Pompes funèbres et Embaumeur
DIRECTEUR DE L'ASSOCIATION FUNERAIRES DE QUEBEC.
Contribution: 50c. pour adultes et 25c. pour enfants.
Avantages: Sépulture \$25 pour adultes et \$8.00 pour enfants.
297-299, RUE ST-JOSEPH, QUEBEC.
Spécialité: Embaument. Ouvrage Garantie
TELEPHONE 2077. 30 a 3m

LAURENT MOISAN
Manufacturier de Marbre Artificiel
946-950, rue St-Valier - - - QUEBEC.
Manteaux de Cheminées, Comptoirs, Colonnes, Colonnnettes, Chemins de Croix haut relief, Tables de Communion, Piédestaux, Monuments pour Cimetièrre, Tablettes Commémoratives, Autels complets d'après plans, Planchers en Linoléum Royal, etc. etc.
Les Dessins, Modelage, Sculpture sur Bois et Contage du plâtre recevront une attention toute spéciale
Exécution prompte à des prix très bas.
TEL. 3261. Une VISITE est RESPECTUEUSEMENT SOLICITEE

POUR VOTRE CHAMBRE DE BAIN
Nous vous offrons
Eponges à bain de tous prix, de 10c à \$2.00
Eponges de soie 10c à \$1.20
Sacs à éponges, Bonnets à bain, Brosses à bain, Mitaines à bain, Savon à bain, Crèmes à massage, Eaux de toilette.
Lotions de Parfums
Nos Parfums exquis: Fleurette, Brisodia, La Dame en noir, Djer-Kiss, Trésor de Violettes, Brindilles parfumées, Soies-bois, Rose ambrée, feront vos délices.
PHARMACIE L. E. MARTEL
91, RUE ST-JOSEPH. TEL. 2483

THEO. LECLERC
AGENT GENERAL D'ASSURANCE
— 0-0-0-0 —
FEU, VIE, ACCIDENT, PLATE-GLASS, ETC.
ET REPRESENTANT
"LES PREVOYANTS DU CANADA"
Téléphone 2725 240 Rue St-Joseph.
2833 Suc. coin de la 3eme rue et 4eme ave Limoulu.
2612 Résidence.

Demandez nos prix pour
BRIQUES ECOSSAISES et CANADIENNES,
CIMENT, PLATRE, CHAUX, BROUETTES,
TUYAU de GRES et de FONTE,
MATERIAUX de CONSTRUCTION et PLOMBERIE.
U. F. DROUIN & CIE
161 et 180 RUE ST-PAUL Phone 3491
Ancien Poste Mathie, Ellis Co.

GEORGES CARIGNAN
Doreur, Argenteur, Nickelcur,
Polisseur de cuivre
et réparations de vieille argenterie.
Téléphone 2962. 376 1/2, Rue St-Vallier.

Nouvelles d'Ottawa

La grève du Grand Tronc

Prochain terme de la Cour Supérieure

Dans le monde du service civil

Double noyade

(De notre correspondant régulier)

Ottawa, Ont., 24.— Le prochain terme de la cour suprême du Canada a été fixé au 4 octobre.

M. Ovide Fournier, de Coaticook, est arrivé troisième sur les cinq candidats heureux aux récents examens du service civil pour les positions dans la branche topographique du département de l'intérieur.

M. Geo. Hay, décédé récemment, ancien président de la banque d'Ottawa, laisse une fortune de \$345,000 divisée entre sa veuve et six enfants, \$12,000 sont laissées aux institutions de charité protestantes d'Ottawa.

Des lettres-patentes ont été accordées à la Canadian Match Co., Ltd de Drummondville avec un capital de \$250,000. Elle achètera la fabrique d'allumettes J. N. Harvey, de Drummondville; les promoteurs sont des capitalistes de Montréal.

Rien de nouveau depuis samedi dans la grève du Grand Tronc, les deux partis se sont pas encore entendus sur le mode d'arbitrage à adopter.

Le colonel H. A. Bate, d'Ottawa, décédé à New York, était le fils de sir Henry Bate, président de la commission d'embellissement de la Capitale, il laisse \$96,000.

Le constable Campeau de la police de Hull, et le contre-maître Cereti du C. P. R., ont été arrêtés sur l'accusation d'être criminellement responsable de la mort du fils de Alexandre Proulx.

Le département de la marine a été informé que la pêche au saumon dans le nord de la Colombie Britannique, a rapporté jusqu'à date 160,000 boîtes.

Des capitalistes locaux disposant d'un capital d'un million de dollars, cherchent à établir un merger de mica, en obtenant le contrôle des principales mines de mica de la Gatiéneau.

Deux accidents fatals ont eu lieu ce matin dans la rivière Ottawa au quai de la reine. Ralph Sadler, âgé de 18 ans, matelot a bord de la "Duchess of York" est une des victimes et son corps a été retrouvé.

La grande excursion de l'année

Attendez la Grande Excursion à Chicoutimi et à Roberval, samedi, le 20 août, organisée par la fanfare de l'Union Lambillotte.

Un train spécial quittera la gare de la rue St-André, à 2 heures de l'après-midi, arrêtant à St-Raymond et à toutes les stations est.

Billets bons pour revenir jusqu'à jeudi, le 25, par tous les trains réguliers.

Prix: Chicoutimi, \$2.75 et Roberval \$2. Nous en parlerons de nouveau plus tard.

TABAC CARILLON A FUMER ET CHIQUER Conservez les coupons

La grève sur le Grand-Tronc

Une tentative abominable

De détruire un train du Grand-Tronc

La vie d'un grand nombre de personnes en danger

Pertes matérielles considérables

La police cherche les auteurs de l'attentat

Une tentative criminelle pour faire dérailler le train des passagers du Grand Tronc, parti de Montréal à 8.15 h. samedi soir, a réussi.

Il n'y a heureusement aucune perte de vie, mais trois ou quatre passagers ont été blessés légèrement.

L'accident est arrivé à 12.28 h. précises, à un quart de mille de South Durham.

Le train marchait alors à petite vitesse, une trentaine de milles au plus à l'heure, quand la locomotive en arrivant près de la voie d'évitement sauta de ses rails et continua quelques pieds sur la voie d'évitement.

Les voitures de lère et de 2e classe n'ont souffert aucun dommage, mais la scène qui s'y passa, serait comme bien l'on pense intéressante à décrire.

Le calme se rétablit que lorsqu'on constata que tout danger était disparu. Trois ou quatre passagers de seconde classe ont reçu quelques blessures, mais c'est vraiment miraculeux que pas une personne n'ait perdu la vie.

Le mécanicien Feeles et son chauffeur sont demeurés à leur poste, et n'ont pas été blessés.

Le conducteur Mayer, qui avait charge du train, dépêcha un de ses assistants à la prochaine station avec une dépêche demandant des trains de secours de Montréal et de Richmond.

Une demi-heure plus tard, les premiers secours arrivèrent de Richmond. Il y avait à bord du train plusieurs médecins et une équipe d'ouvriers avec leurs outils.

À 1.30 un autre train de secours arriva de Montréal avec l'outillage nécessaire pour remettre la voie en bon ordre, et relever les voitures laissées là.

Après un travail de huit heures, la ligne était remise en place, débarrassée des obstructions et le train se remit en marche pour continuer son voyage.

conducteur du train, M. Mayer, ayant voulu se faire servir au plus vite par l'un des commis, ce dernier le frappa en plein visage.

Le train était composé de 7 voitures: la locomotive, un char de malle, une voiture de lère et de seconde et trois chars dor-toirs.

Une aiguille ouverte

Les détectives à leur arrivée sur la scène, ne furent pas lents à connaître l'origine de l'affaire.

Les employés du Grand Tronc ont agi avec beaucoup de jugement dans toute cette affaire.

Porto-Rico, 22 juillet. — Les marins américains de la station navale ici se rappelleront certainement le temps agréable que leur a fait passer une goélette chargée de gazoline.

Une autre tentative criminelle

Hier avant-midi des personnes qu'on croit être des grévistes ont coupé dix tubes en caoutchouc qui servent à l'emmagasinement de l'air comprimé destiné aux freins à air Westinghouse.

On se demande sans cela ce qui aurait pu arriver dans les cas où il serait devenu nécessaire d'appliquer les freins.

Pour peu que la grève se prolonge, il va devenir nécessaire de renforcer considérablement le système de surveillance.

Si ce sont les grévistes qui se rendent coupables de toutes ces tentatives criminelles, ils ne manqueront pas de s'aliéner les sympathies du public.

Accident de jeux

Des petits enfants s'amusaient samedi soir à jouer sur une petite pile de planches près de l'établissement Gignac, rue Lalle-mant lorsque soudain les planches s'écroulèrent et deux enfants ont reçu des blessures douloureuses.

A travers la Gazette officielle

Le dernier numéro de la Gazette officielle de Québec contient:

La nomination de M. O. Lacroix, avocat, comme recorder de la ville de St-Pierre;

La nomination de M. Omer Noël, assistant-médecin interne de l'Asile de la Longue-Pointe;

La nomination des honorables juges Mathieu et McKerrill, et M. L. J. Gauthier comme membres de la Commission de refonte du Code municipal, ainsi que des deux secrétaires MM. A. E. Hamley et Arthur Trahan;

La convocation des Chambres provinciales pro forma, pour le 16 août prochain.

La veille de son mariage

Une fiancée disparaît

New York, 24. — Une jeune fille de dix-sept ans, Mazie Cullen, qui devait se marier à l'église de Sainte-Anne, Williams-bourg, a disparu de façon si étrange, que la police s'est mise à sa recherche.

La jeune fille dont les parents habitent No. 10 rue La Grange, devait épouser John Fernando, le jeune couple avait obtenu, vendredi dernier, une "licence" de mariage et cinquante invitations avaient été lancées.

Dans l'espoir que la jeune fille arriverait peut-être au dernier moment, on se rendit à l'église, où l'on attendit jusqu'à six heures.

Toutes les recherches étant restées infructueuses, la famille s'est décidée à prévenir la police. La jeune fille est une blonde aux yeux bruns, très jolie et de taille moyenne.

Explosion de gazoline

La goélette, qui avait à bord mille bidons de gazoline de cinq gallons, était assez loin dans le port, quand tout à coup une terrible explosion se fit entendre et la moitié du chargement fut projetée à l'eau.

Les marins se jetèrent à la mer et un d'eux fut blessé.

Le premier moment de stupeur passé, les marins se mirent en devoir de sauver la gazoline et, grâce à un travail acharné, réussirent à sauver une assez grande quantité de bidons qui furent soigneusement rangés sur le quai de la station.

Démonstration intime

Samedi soir les amis de M. Arthur Carrier, registrateur du comté de Lévis, qui épousera demain Mlle Picard de Québec, a été le héros d'une fête intime à l'occasion de son mariage.

Partie carrée à coups de poings

Quatre jeunes gens se sont pris de querelle samedi soir près de la Halle Notre-Dame à Lévis.

Leur conduite scandaleuse sera vertement réprimandée par la police qui opérera ce matin l'arrestation du quatuor.

Un drame à Aix-les-Bains

Aix-les-Bains, 20 juillet. — Un dramatique événement est venu causer une profonde émotion en ville. Un jeune italien de vingt-trois ans, Stanfelice, avait parié avec tant de sauvage ardeur tout l'après-midi, au tir aux plongeons, que peu de personnes avaient consenti à parier avec lui.

Le meilleur repas à 35c

LA SEULE PLACE POUR BIEN MANGER

AUDITORIUM CAFE

142 rue St-Jean P. W. DUGAL, Prop

Province de Québec } COUR SUPERIEURE

COMMISSION DU HAVRE DE QUEBEC

CHAUSSURES

EXCURSION DE LA RIVIERE - DU - LOUP

ED. LAFORTE

LA CIE DE LAITERIE ST-LAURENT

MAISON MASON CUT PLUG TOBACCO

WHITE FROST

LES PREVOYANTS DU CANADA

ETAT DES AFFAIRES AU 30 JUIN 1910

Table with financial data: Nombre de sociétaires: 4,857; Nombre des parts de pension: 11,689; Total de l'encaisse au 30 juin 1910: \$26,631.13; Revenu annuel créé en 10 mois d'opération: \$35,067.00

ANTONI LESAGE, Secrétaire-Gérant.

BUREAU-CHIEF: 139, rue St-Pierre. QUEBEC

Agents généraux pour Québec: Théo. Leclerc, 240 rue St-Joseph, S. Coté, 9, rue St-Michel.

18 Juillet au 31 Juillet ALLEZ A

L'EXPOSITION INDUSTRIELLE SALLE DES VARIETES

5 Nos. Vaudeville de New-York

8 Nouvelles attractions Parc Dominion MONTREAL

ADMISSION ADULTES - 10 cts ENFANTS - 5 cts

CHAUSSURES

EXCURSION DE LA RIVIERE - DU - LOUP

ED. LAFORTE

LA CIE DE LAITERIE ST-LAURENT

MAISON MASON CUT PLUG TOBACCO

WHITE FROST

CHAUSSURES

EXCURSION DE LA RIVIERE - DU - LOUP

ED. LAFORTE

LA CIE DE LAITERIE ST-LAURENT

MAISON MASON CUT PLUG TOBACCO

WHITE FROST

CHAUSSURES

EXCURSION DE LA RIVIERE - DU - LOUP

ED. LAFORTE

LA CIE DE LAITERIE ST-LAURENT

MAISON MASON CUT PLUG TOBACCO

WHITE FROST

CHAUSSURES